SEPTEMBRE 2016 • n° 61

info Herbeumont

Revue communale

Editeur responsable : Catherine Mathelin
Bourgmestre - 6887 Herbeumont

Page 1

Le mot de la Bourgmestre

Etat civil

Page 2 & 3

Projets européens : un plus pour notre commune

Qu'avons-nous trié en 2015 ?

ADL : réalisation d'un répertoire local

Infos police :

- Recherche surveillants
- Conseils pour la rentrée scolaire
- Législation en matière de feu
- Législation pour la tonte des pelouses

Infos AIVE

Page 4

Agenda

Le mot de la Bourgmestre

L'heure de la rentrée a sonné… elle invite petits et grands à une nouvelle année scolaire, pleins de découvertes, d'apprentissages, de projets partagés.

Chaque rentrée scolaire est un événement important pour les enfants, les parents, les grands-parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps scolaire et extrascolaire. C'est aussi un instant majeur pour les enseignant(e)s et accueillantes qui l'ont préparée.

Après l'inauguration de l'école d'Herbeumont l'année dernière, ces vacances ont été mises à profit pour rénover complètement les sanitaires de l'école de St Médard (avec un subside de 75 %) et équiper sur fond propre l'école de Martilly d'un tableau interactif.

Cette année verra aussi la mise en route des cours de philosophie et de citoyenneté. Il comportera à la fois une initiation à la philosophie (le développement de la pensée critique) et une éducation à la citoyenneté afin de conduire nos enfants à devenir des citoyens responsables vivant dans une société pluraliste.

Bonne rentrée à toutes et tous,

Belles semaines à tous les autres.

Catherine Mathelin, Bourgmestre

Etat civil du 19/05/16 au 06/09/16

NAISSANCES

PIRSOUL Noé Yoni Alain, né à Libramont-Chevigny, le 27/05/2016, fils de PIRSOUL Yoni Alain José Ghislain et de VANGEYTE Marjorie Francine Ghislaine. (Saint-Médard)

AELVOET Gaspard Auguste, né à Libramont-Chevigny, le 13/07/2016, fils de AELVOET Pierre et de STREPENNE Marie Danielle. (Saint-Médard)

GRUDZIEN Hugo Armand, né à Libramont-Chevigny, le 02/08/2016, fils de GRUDZIEN Yoann Théodore Stanislas et de BONNENBERGER Sarah. (Straimont)

MAGOTIAUX Célestin Jérôme Magali Ghislain, né à Libramont-Chevigny, le 18/08/2016, fils de MAGOTIAUX David Thomas et de JARDON Emilie Isabelle Andrée Ghislaine. (Menugoutte)

BECHOUX Ambre Brittany Corentin, née à Libramont-Chevigny, le 28/08/2016, fille de BECHOUX Amaury Michel Irène et de PECHEUR Wendy. (Straimont)

MARIAGE

CHAINEUX Edmond et LAMBERT Catherine, mariés le 30/06/2016

ROUSSEAUX Romain et MAQUA Céline, mariés le 06/08/2016

GERARD François et SCHMITZ Lora, mariés le 13/08/2016

MERNIER Joachim et ARNOULD Céline, mariés le 20/08/2016

COLLIN Thibaut et PIGNOLET Charlotte, mariés le 27/08/2016

DÉCÈS

HUBERT Marie-Josée, décédée à Bouillon le 07/06/2016 (Herbeumont)

VAN LIERDE Simone, décédée à Bouillon le 09/06/2016 (Herbeumont)

VAN ES Roger, décédé à Herbeumont le 10/06/2016 (Herbeumont)

MALFAIT Yvan, décédé à Straimont le 07/07/2016 (Straimont)

ARNOULD Nelly, décédée à Libramont-Chevigny le 23/07/2016 (Saint-Médard

Projet européen : un plus pour notre commune

Projet européen : une source de financement.

Au vu de la taille de notre commune et de nos finances, il est de notre devoir de chercher des subsides pour réaliser nos projets. Une source de financement pour autant que l'on respecte un ensemble de critères est l'Europe. Ces dossiers sont complexes mais porteurs si retenus. Voici un projet déposé qui a été accepté.

PIQUARD ALAIN
Entrepreneur de parcs et jardins

Aménagements, Entretiens, Plantations, Tailles, Elagages, Abattage, Création de pelouses, Pavage, Terrasses en bois, Clôtures, Pièces d'eau, Conception de plans…

Devis gratuit

GSM : 0495/ 85 35 66
E-mail : a.parcsetjardins@gmail.com
N° TVA: BE 0550.940.105
Rue de Bravy n°25 - 6887 Herbeumont

MEIS
CHAUFFAGE • PANNEAUX SOLAIRES • CLIMATISATION
Installation - Entretien - Dépannage
Alain MEIS
6880 BERTRIX
GSM: 0498 31 07 05

H.D. Toitures sprl
Entreprise générale de couverture, de zinguerie et charpente
Rue de Blézy, 97 - 6880 BERTRIX
Tél. Houchard Claudy : 061/41 28 86
De Waele Laurent : 061/41 44 40
Fax 061/31 58 30
hdtoitures@skynet.be

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET **Contact 087 26 78 86** (le soir)

Création d'une maison multiservices à Herbeumont

Dans le cadre du PWDR (Projet Wallon de développement rural), le projet de création d'une maison multiservices dans les locaux occupés actuellement par le syndicat d'initiative, propriété communale, et situés Avenue des Combattants à Herbeumont a été déposé en début d'année. Il est le fruit d'un travail mené avec la Commission de développement rural, l'Espace culture, le Conseil consultatif des aînés, le Bilboquet et l'ONE. Je remercie ces différents acteurs pour leur implication et la qualité de leurs interventions. Je remercie également Thomas Claessens et Nicolas Lecuivre, tous deux agents de développement pour l'aide apportée au montage de ce projet.

L'avantage de cet appel à projet réside dans le fait que la subvention peut atteindre 90 % de l'estimation financière, le financement étant en partie européen.

Notre projet consiste à réhabiliter et à aménager le bâtiment du SI pour y créer un pôle de services à trois fonctions (cf. esquisse):

- fonction accueil petite enfance: développement d'un espace destiné à l'installation de deux ou trois accueillantes d'enfants, aménagement de locaux adaptés au co-accueil d'un maximum de 12 enfants. Cet espace est idéalement situé: il est à côté de l'école;
- fonction culturelle: développement d'un espace culturel permanent (salle équipée et polyvalente: exposition, coin lecture, animations...);
- fonction socio-récréative: mise à disposition de locaux polyvalents qui répondent aux besoins de la vie associative et création d'un lieu destiné aux ainés.

L'estimation budgétaire pour réaliser ce projet est de 702.947,31 euros.

Un peu plus de 30 projets ont été remis pour l'ensemble de la Région Wallone et 7 ont été retenus dont le nôtre. Monsieur le Ministre René Collin, que je remercie, a réservé à ce projet un montant global de maximum de **702.947,31 euros** (avec un maximum de 90% du coût) réparti comme suit 337.414 euros en provenance du budget de la Wallonie et 224.943 euros financés par l'Europe, le solde étant à charge de la commune.

C. Mathelin

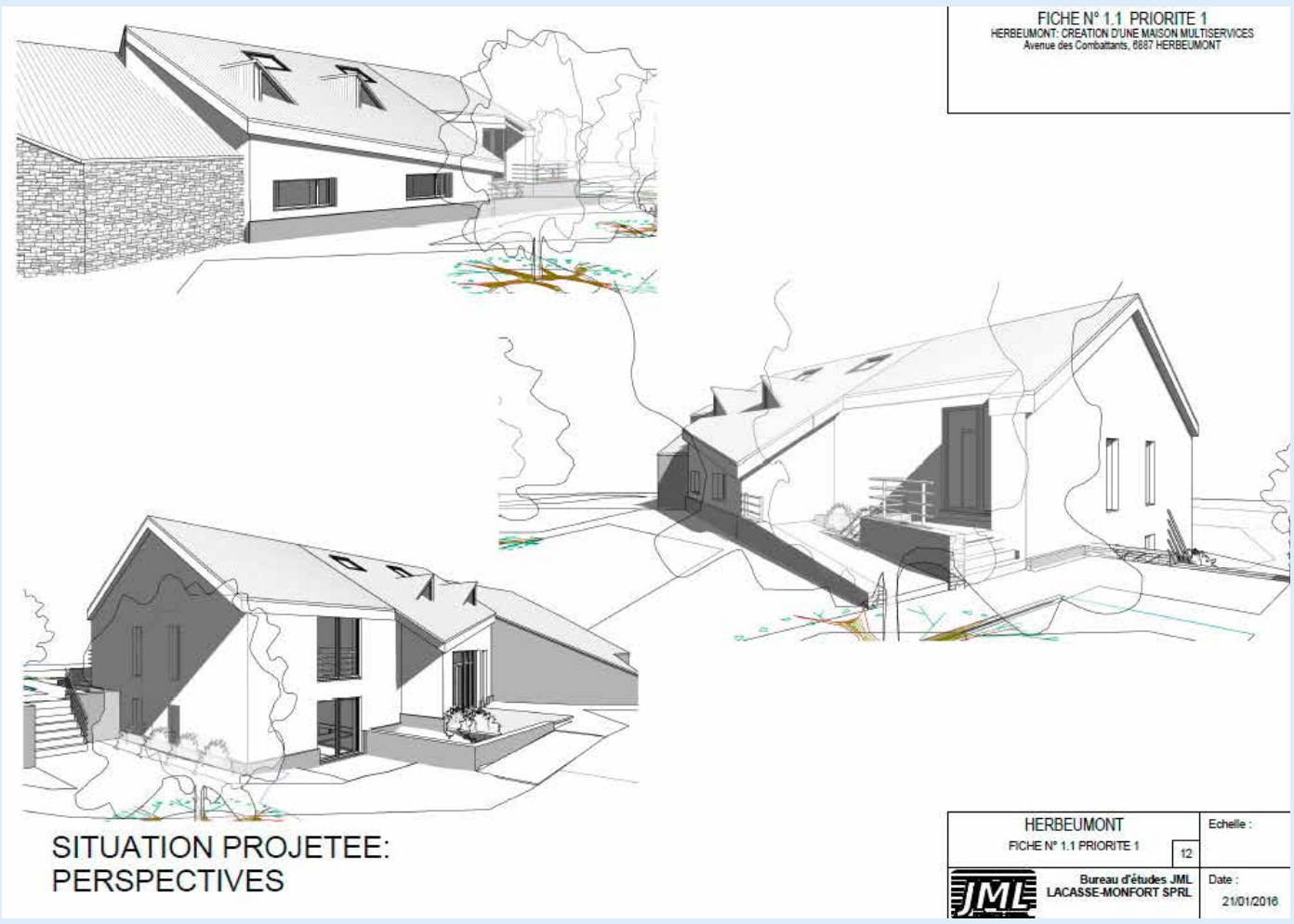

Infos police

Recherche surveillants

L'administration communale recherche des **SURVEILLANTS HABILITÉS**

Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celles des enfants et des écoliers à proximité des écoles.

En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la circulation routière consacrait, en 1987, les **SURVEILLANTS HABILITÉS**. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.

Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, votre administration communale fait appel aux **bénévoles** qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. **Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.**

Le candidat, après une formation succincte d'une demi-journée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 0498/88.23.61 pour tout renseignement complémentaire.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'un certificat de bonne vie et mœurs à l'administration communale compétente.

Conseils pour la rentrée scolaire

Le service prévention de la zone de police Semois et Lesse vous informe et vous conseille

Dans le cadre de la rentrée scolaire, il nous paraît utile de sensibiliser les parents au respect de certaines règles en matière de sécurité pour les enfants sur le chemin de l'école:

- Réglez votre vitesse à l'approche de l'école (zone 30);
- Stationnez votre véhicule de façon règlementaire (pas sur le trottoir, ni à moins de 5 mètres du passage pour piétons, ni devant un accès carrossable,...);
- Partez suffisamment tôt et prenez le temps d'accompagner votre enfant jusqu'à l'école en lui montrant le bon exemple;
- Faites descendre votre enfant du côté du trottoir;
- Traversez sur le passage pour piétons (celui-ci est obligatoire jusqu'à une distance de 30 mètres);
- Utilisez un siège ou un rehausseur adapté pour votre enfant s'il mesure moins de 1,35m et veillez à toujours bien l'attacher au moyen de la ceinture de sécurité (l'amende pour un défaut de ceinture s'élève à 110 € pour les adultes et à 165 € pour les enfants de moins de 12 ans). Pour rappel, il est strictement interdit de placer un enfant sur ses genoux. De plus celui-ci sera en danger vu sa proximité par rapport à l'airbag.

Législation en matière de feu

Sauf permis d'environnement, l'incinération de déchets est interdite et constitue une infraction aux paragraphes 1 et 2 de l'article 7 du décret du 27 juin 1996 relatifs aux déchets.

L'article 89, 8° et 90 du Code rural punit d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement ceux qui auront « allumé des feux dans les champs et/ou dans des jardins à moins de 100 mètres des habitations, des bruyères, des vergers, des haies, du blé et de la paille et des lieux où le lin est mis à sécher » et « ceux qui portent ou allument du feu à moins de 25 mètres des bois et forêts, sauf autorisation du propriétaire de ceux-ci ».

Police

Police Semois et Lesse 5302

Législation pour la tonte des pelouses (extrait du Règlement Général de Police, Zone de police Semois et Lesse du 19/08/2014, p. 16, art. 66)

L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches sauf entre 10 h et 12 h. Une dérogation peut être octroyée ponctuellement par la Bourgmestre sur demande expresse motivée. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur.

Commune de Herbeumont

Qu'avons-nous trié en 2015 ?

AIVE

En 2015, nous avons collecté sur votre commune via les parcs à conteneurs et les collectes en porte-à-porte 1071 Kg par EH.

Voici quelques résultats obtenus grâce à nos efforts collectifs de tri.

* EH = équivalent habitant

Plus d'information : AIVE, réseau des conseillers en environnement :

063 231 987 ou reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be

Infos AIVE

Collecte de jouets en bon état

Samedi 15 octobre 2016

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les parcs à conteneurs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

Quand ? Le samedi 15 octobre.

Où ? Dans tous les parcs à conteneurs.

Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, …

En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE : dechets@aive.be ou par téléphone : +32 63 23 19 73

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

ADL : réalisation d'un répertoire local

RÉPERTOIRE LOCAL - Liste des commerces, entreprises, professions libérales, attractions touristiques, agriculteurs, artisans, etc.

Les agents de l'Agence de Développement Local de BERTRIX, BOUILLON, HERBEUMONT et PALISEUL ont constitué une base de données rassemblant les coordonnées des « forces vives » du territoire de l'ADL.

Vous souhaitez prendre connaissance de cette base de données ?

Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet des communes de BERTRIX, BOUILLON, HERBEUMONT et PALISEUL !

Vous désirez faire partie de ce Répertoire ou modifier/supprimer vos informations ?

Vous pouvez dès à présent compléter le formulaire disponible en ligne !

N'hésitez pas à contacter vos agents ADL, Clémentine et Stefany, en cas de besoin.

Tél. : 0484 08 30 06
Fax : 061 41 47 37
adl.bbhp@gmail.com

Funérailles Mohy et fils

7j/7 • 24 h/24
Service complet de funérailles toutes régions
Articles funéraires • Fleurs
Funérarium ou au domicile
Salle de réception
Chemin des Tonnes, 1
BERTRIX
Tél. : 061 41 14 93
(absence : 061 53 37 90)

LA RENARDIÈRE
Entreprise de Formation par le Travail
Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE
Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.
Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be
asbl
Active dans toute la filière du bois
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
info@regifo.be
www.regifo.be
Votre conseiller en communication, Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86 (soir)

info Herbeumont

SEPTEMBRE 2016 • N° 61

Au parc à conteneurs

Pourquoi déplier ses cartons ?

Optimiser les transports de déchets des parcs à conteneurs vers les halls de tri de Habay-la-Neuve ou de Saint-Vith est important. Un camion porte-conteneurs consomme en moyenne 42 litres/100 km. Déplier ou écraser ses cartons permet de remplir au mieux les conteneurs 30 m3. Un geste simple qui aide à maîtriser les coûts, à réduire les émissions de CO2 et surtout à vous offrir la place disponible pour vos dépôts au parc à conteneurs.

Pourquoi certains verres doivent être jetés dans la « fraction résiduelle »?

Le verre des plats allant au four, le cristal ou les miroirs ont une composition chimique différente du verre des bouteilles et bocaux : ils ne fondent pas à la même température. Il est donc impossible de les recycler ensemble. Ces déchets ne peuvent pas être jetés dans les bulles à verre. La seule solution, c'est la poubelle « fraction résiduelle ».

Fermeture des parcs à conteneurs

Les parcs seront fermés les mardis 27 septembre et 4 octobre 2016.

Agenda

Toutes les infos sur www.herbeumont.be

Eaux usées

Pourquoi faut-il se raccorder aux égouts ?

En zone d'assainissement collectif, si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ? Ce n'est pas très compliqué à imaginer… soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau … Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Une fois utilisées à la maison, les eaux que vous évacuez sont chargées de différents polluants : de l'azote, des phosphates, des graisses, des savons, des matières en suspension, … On parle alors d'eaux « usées ». Ces eaux doivent être épurées (nettoyées) avant d'être rejetées dans l'environnement ; dans un cours d'eau habituellement. Ce sont les stations d'épuration, gérées par l'AIVE, qui assurent ce traitement de l'eau. Les égouts et les collecteurs permettent d'y acheminer les eaux usées. Le raccordement des maisons aux égouts est donc impératif !

Info : Brochure à télécharger sur : www.aive.be > Eau > Actualités

Eaux de pluie

Bien gérer les eaux de pluie pour limiter les inondations et améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux de pluie entraînent une surcharge du réseau de collecte ; avec le risque de remontées des eaux des égouts et d'inondations lors d'importantes précipitations. De plus, les stations d'épuration fonctionnent moins bien quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies.

Heureusement, des solutions existent pour bien gérer les eaux de pluie et éviter qu'elles n'arrivent dans les égouts : pavés drainants, jardins de pluie, citernes de récupération, puits d'infiltration, ...

Info ? Brochure à télécharger sur : www.aive.be > Eau > Préserver l'eau

Réalisation : sprl REGIFO Edition • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • E-mail : info@regifo.be - www.regifo.be - Distribution postale

Votre délégué en communication, Mr Roland CROSSET **Contact 087 26 78 86** (le soir)